

au théâtre. Si l'on établit une similitude entre la musique d'église et celle du théâtre ou du salon, il faut, abolir le plain-chant et brûler les antiphonaires, car il y a incompatibilité entre ces deux éléments distincts. » Aussi, n'admettant point que l'on pût tirer, des textes sacrés, des opéras en latin, il allait dévotement entendre une messe matinale à sa paroisse, et les vêpres à Saint-Jean, loin des candélabres à gaz et des orgues à l'électricité. Son opinion est établie, avec pièces à l'appui, dans divers opuscules : QUELQUES APERÇUS SUR LE CHANT DANS SES RAPPORTS AVEC LA LITURGIE. — MESSES EN MUSIQUE. — MESSES EN MUSIQUE ET ABUS QUI EN DÉRIVENT. Quant aux fleurs qui encombrant les enterrements et les mariages, il les qualifie simplement d'emblèmes païens.

Grâce à son passage dans les divers ateliers de peinture parisiens, Morel de Voleine avait acquis, non seulement un sérieux talent de dessinateur, mais encore un goût parfait et une excellente théorie. Il fut surtout remarquable, à cet égard, dans les articles parus dans la GAZETTE DE LYON, où il succéda à Paul de la Perrière, dans la DÉCENTRALISATION et dans la REVUE DU LYONNAIS, et consacrés aux manifestations de l'art lyonnais présentées alors, au public, par la SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS, dans des expositions annuelles dont on n'a point su faire oublier l'intérêt et la bonne composition. Ces délicates fonctions étaient remplies avec une impartialité, une modération, une bienveillance et un tact qui lui attirèrent, à juste titre, le respect et l'affection des artistes. Ils étaient fiers de ses éloges, recherchaient ses avis, suivaient ses conseils. S'il y avait un blâme à donner, le critique passait à côté de la toile, feignant de ne la point voir, et si la malencontreuse série se poursuivait, il parlait d'autre chose,